



MINUSCA

NOTE D'INFORMATION

LA MINUSCA CONDAMNE FERMEMENT L'ATTAQUE CONTRE UN CASQUE BLEU A BANGUI

Bangui, le 20 janvier 2016 - La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) condamne fermement l'attaque dont un Casque bleu a été la cible à Bangui le 18 janvier, a indiqué le Porte-parole de la Mission, Vladimir Monteiro. Au cours de la conférence de presse hebdomadaire, ce mercredi 20 janvier 2015, le porte-parole a révélé que le militaire a été blessé par balles alors qu'il sécurisait les installations du Centre de traitement des données de l'Autorité nationale des élections (ANE).

La MINUSCA met en garde les responsables de cet acte intolérable et rappelle que toute agression contre des Casques bleus constitue un crime de guerre passible de poursuites au regard des conventions internationales.

Au moment où la Cour constitutionnelle de transition s'apprête à annoncer les résultats définitifs des élections présidentielle et législatives, la MINUSCA appelle à la vigilance face aux ennemis de la paix et met en garde contre toute attitude visant à perturber le processus électoral, qui s'est jusque-là, déroulé dans un climat apaisé grâce au civisme démontré par les Centrafricains. La MINUSCA, en étroite collaboration avec les Forces de sécurité intérieures et Sangaris, reste déterminée à recourir à tous les moyens disponibles pour protéger le droit du peuple centrafricain de choisir librement et de manière transparente son prochain gouvernement.

A la faveur de cette conférence de presse, Monteiro est revenu sur la rencontre du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, Parfait Onanga-Anyanga, avec les acteurs majeurs du processus de réconciliation entre la communauté musulmane de KM5 et les résidents de Bimbo - Boeing le 14 janvier dernier. L'objectif de cette rencontre, à laquelle ont participé deux ministres du Gouvernement de transition et l'Archevêque de Bangui, était de faciliter la réouverture du cimetière musulman à Boeing. A cette occasion, les parties ont exprimé leur engagement et leur détermination à travailler sans répit afin que la communauté musulmane puisse enfin enterrer ses morts dans la dignité.

Au chapitre de la réduction des violences communautaires, le Porte-parole a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation à Bambari, sur la rive

gauche de l'Ouaka (Est de la ville). Elle vise à réduire les violences intercommunautaires qui ont frappé la ville entre mi-août et novembre 2015. Ces mêmes activités avaient été menées pendant plusieurs semaines sur la rive droite de l'Ouaka (partie Ouest). Une amélioration de la situation sécuritaire a déjà pu être observée dans la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la stabilisation de la ville de Bangui, grâce au programme de Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), 134 jeunes à risque ont contribué à la réhabilitation du marché local de Boy Rabe (Nord de Bangui) contre une rémunération hebdomadaire. Les THIMO contribuent à la réduction de la délinquance et de la manipulation et concourent à la stabilisation notamment en cette période électorale.

Concernant la surveillance de la situation des droits de l'Homme, la MINUSCA a répertorié 19 incidents de violations et d'abus des droits de l'homme qui ont touché au moins 36 victimes dont 4 femmes, accusées de pratique de charlatanisme et de sorcellerie. La MINUSCA a eu plusieurs entretiens avec les responsables de la police judiciaire, de la police et de la gendarmerie dont le but était de faire un plaidoyer pour le renforcement d'une bonne collaboration, d'un échange fluide d'informations et d'une facilité du travail des organisations des droits de l'homme.

Enfin, le Porte-parole de la Mission a informé que dans le cadre de la sécurisation de Bangui, la MINUSCA procèdera le vendredi 22 janvier 2016, à la rétrocession de 28 armes aux Forces de sécurité intérieure. Ces armes seront rendues à la demande du Ministère de la sécurité à deux unités de la police et la gendarmerie à savoir la Compagnie Nationale de Sécurité (CNS) et le Groupe de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN).

Pour sa part, le Porte-Parole de la Police de la MINUSCA, Lieutenant Salifou Konseiga, a déclaré que malgré une accalmie relative à Bangui, la situation demeure fragile dans l'attente de la proclamation des résultats définitifs du premier tour des élections par la Cour constitutionnelle. A cet égard, il a indiqué que la Police poursuit la sécurisation du processus électoral avec le maintien d'un dispositif autour du Centre de traitement des données. Les actions de sécurisation et de protection des civils se poursuivent également en collaboration avec les Forces de sécurité intérieure. Par ailleurs, le Lieutenant Konseiga a fait état de la recrudescence de viols sur mineures dans certains quartiers de Bangui. Des enquêtes sont en cours pour identifier les sources de ce phénomène inquiétant.

Le Porte-Parole est également revenu sur le départ le 15 janvier 2016 de l'Unité de police constituée (UPC) de la République démocratique du Congo forte de cent huit (108) éléments. Il a rappelé que ce départ entre dans le cadre de la rotation normale des contingents en fin de mission, après un an de service auprès de la MINUSCA. Les effectifs congolais seront relayés par des policiers mauritaniens.

Eu égard à la Force, son Porte-Parole, colonel Adolphe Manirakiza, a indiqué que la MINUSCA continue ses patrouilles dans tous les secteurs conformément à sa mission première de protection de la population civile. L'accent a été mis

sur certains secteurs nécessitant une attention accrue. C'est le cas des localités de Paoua et ses environs, Bocaranca et Markounda ainsi que Bossangoa (secteur Ouest). A Paoua particulièrement, la situation sécuritaire se stabilise malgré les quelques actes banditisme et les tensions intercommunautaires liées des mouvements de transhumance. Il a signalé que la MINUSCA a abattu un chef de gang de la localité de Poubaindi (Nord-Ouest, Préfecture de l'Ouham Pendé), alors qu'il tentait de lancer une grenade sur les éléments de la Force. Des actions musclées de la force de la MINUSCA vont se poursuivre dans ce secteur pour réduire considérablement ces actes de banditisme, a-t-il ajouté.